

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1198/SG/FP infligeant la sanction de retard à l'avancement d'échelon À un assistant d'élevage du cadre territorial.

n° 75-1198/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
17 juin 1975

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1975

Date du numéro
10 juillet 1975

TEXTE INTÉGRAL

La sanction de retard à l'avancement d'échelon pour une durée maximale d'un an est infligé à M. Mohamed Moussa Chehem, assistant d'Elevage de 2e classe, 1er échelon du cadre territorial du service d'Elevage pour faute lourde.